

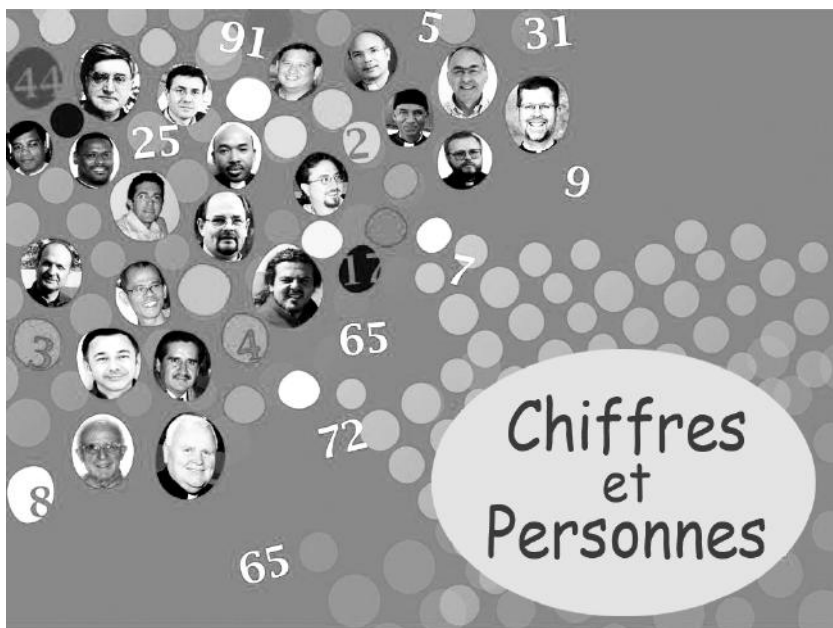
CHIFFRES ET PERSONNES

CLAUDIO SANTANGELO, C.M.

Secrétaire général de la C.M.

Chers confrères, bonjour !

Permettez-moi, tout d'abord de commencer ma présentation, en demandant votre indulgence. Ce matin et les deux jours à venir, avec le rapport de l'Econome Général et du Directeur du VSO vous serez « inondés » de chiffres, diagrammes, tableaux et autres choses de même type. Cette concentration sur les chiffres pourrait être pesante et fatigante. Le P. John et le P. Miles savent l'un et l'autre rendre les chiffres intéressants. Pour ma part, je me permets d'attirer votre attention sur la particularité de « mes » chiffres. Ils ne se résument pas à une somme d'argent, mais à des personnes concrètes, nos confrères. On dit souvent (comme l'a rappelé aussi le Père Général dans son rapport) que la richesse la plus grande de la Congrégation sont les



confrères eux-mêmes. Donc, les chiffres que nous allons examiner tout de suite vont nous servir pour réfléchir ensemble sur notre « richesse » ou notre « pauvreté ». Nous verrons où ont été les plus révélatrices nos « pertes » ces six dernières années, où nous devons « investir » nos ressources, non seulement pour nous maintenir, mais surtout pour « profiter » des talents le plus précieux que le Seigneur a confié à notre communauté : ses membres.

Je présente maintenant la structure de mon rapport :

1. Je commencerai en présentant l'évolution numérique de la C.M. ces six dernières années, de 2004 à 2009.
2. J'illustrerai ensuite les ministères de la C.M., en chiffres et pourcentages.
3. Le troisième moment est le centre de ma présentation et se concentrera sur les mouvements des confrères dans les Provinces ces six dernières années : nouveaux incorporés, défunts, expulsés, excardinations, dispense des obligations du sacerdoce.
4. Je présenterai ensuite le tableau, en juin de cette année, des absents dans chaque Province, selon le type d'absence.
5. Je terminerai mon rapport par le tableau de l'évolution des « admis » dans la C.M. ces six dernières années.

L'évolution numérique de la C.M ces six dernières années

Les chiffres du tableau n. 1 se réfèrent tous aux membres incorporés dans la C.M. Sont donc exclus les étudiants qui n'ont pas encore émis les vœux. La source des données sont les statistiques annuelles que la Curie Généralice recueille des Provinces et qu'elle envoie au Saint-Siège. Comme nous pouvons voir, la baisse du nombre des membres de notre Congrégation ne s'est pas arrêtée ces six dernières années. De 3485 membres en 2004 nous sommes passés à 3299 confrères au 31/12/2009. Nous avons perdu 136 membres, soit une perte de 27 confrères par an.

En réalité, lorsque nous analyserons les mouvements des confrères (entrée et sortie) reçus dans les données de la Curie, nous verrons que la diminution des confrères ces six dernières années est plus grande : 162 membres. La différence des chiffres est due je crois au fait que les Provinces, en regroupant les cases des statistiques pour la Curie, ne considèrent pas toujours comme membres les confrères absents de la communauté depuis de nombreuses années. Alors que pour notre banque de données, un confrère demeure membre de la C.M. jusqu'à ce qu'il ait été démis ou dispensé officiellement.

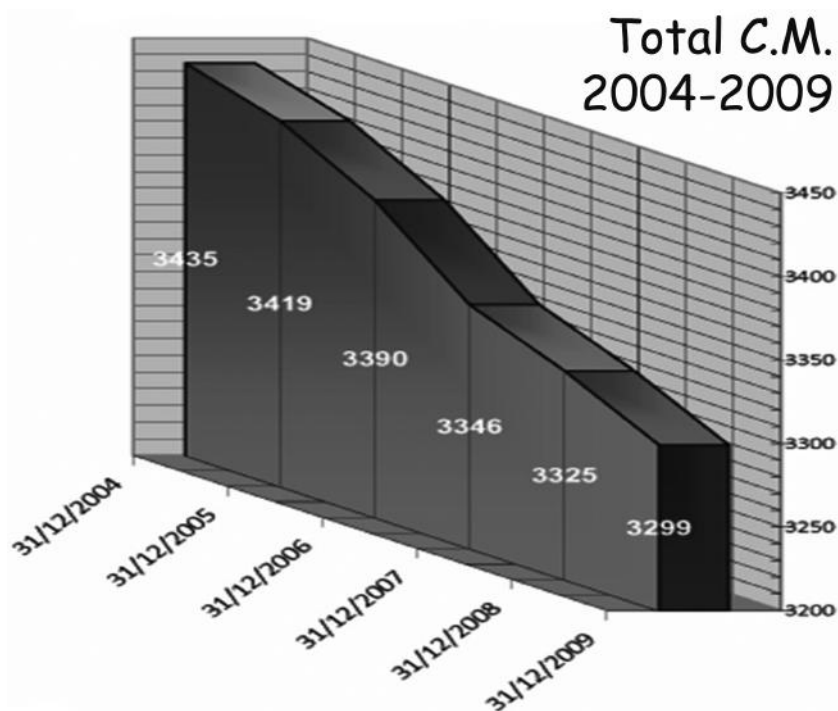


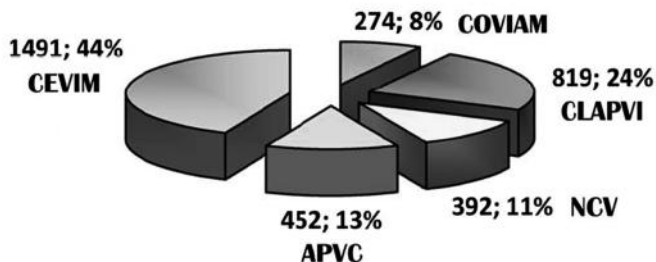
Tableau n. 1

Dans le tableau n. 2 nous voyons maintenant la répartition des confrères par *statut* : évêques, prêtres, diacres (qui inclut soit le peu de diacres permanents, soit les diacres en vue du sacerdoce), et les frères et étudiants incorporés.

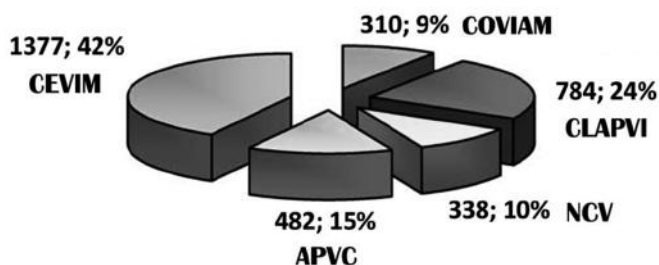
	31/12/2004	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009
Évêques	31	31	32	32	30	30
Prêtres	3092	3096	3078	3042	3038	2999
Diacres	94	72	67	68	60	69
Frères	171	168	164	161	160	157
Incorporés	47	52	49	43	37	44
TOTAL	3435	3419	3390	3346	3325	3299

Tableau n. 2

Pourcentage par Conférence sur le total des membres de la C.M. en 2004



Pourcentage par Conférence sur le total des membres de la C.M. en 2009



Tableaux nn. 3 et 4

Enfin, tableaux «camemberts» nn. 3 et 4, les pourcentages par Conférences quant au total du nombre de membres de la C.M. Par rapport à 2004 la CEVIM a diminuée (-2%) et le NCV (-1%); ont augmenté l'APVC (+2%) et le COVIAM (+1%). La CLAPVI est stable. Le déplacement du centre de la CM en Europe et aux USA continue donc à s'effectuer vers les autres continents.

Les ministères des la C.M. : les chiffres et les pourcentages

Voyons maintenant les ministères dans lesquels nos missionnaires sont engagés. Le tableau n. 5 rapporte les chiffres de 2009 en relation avec ceux de 2003, selon les informations données par les Provinces dans leurs statistiques. Les changements concernent la baisse du nombre de confrères au service exclusif des nôtres, au service des

MINISTERES	2009
Paroisses	890
Retraités, malades, convalescents	348
Missions en paroisses ou districts	232
Ecoles (primaire, secondaire, supérieure, professionnelle)	190
Formation des nôtres exclusivement	168
Mission Ad Gentes	158
Administration	152
Filles de la Charité (Directeur, aumônier)	139
Séminaires et formation des clercs	133
Etudes spéciales	128
Autres	128
Aumôniers: militaires, immigrants, hôpitaux, associations	121
Paroisse (populaires) Missions aux fidèles	91
Aumôniers: Groupes de laïcs vincentiens	77
Service direct des pauvres	61
Sanctuaires de pèlerinage	48
Travail manuel	26
Communications sociales (publications, radio, télévision)	24

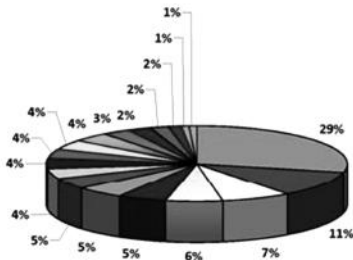
MINISTERES	2003
Paroisses	886
Retraités, malades, convalescents	326
Missions en paroisses ou districts	208
Ecoles (primaire, secondaire, supérieure, professionnelle)	201
Formation des nôtres exclusivement	200
Mission Ad Gentes	185
Administration	169
Filles de la Charité (Directeur, aumônier)	167
Séminaires et formation des clercs	138
Etudes spéciales	133
Autres	104
Aumôniers: militaires, immigrants, hôpitaux, associations	94
Paroisse (populaires) Missions aux fidèles	81
Aumôniers: Groupes de laïcs vincentiens	59
Service direct des pauvres	48
Sanctuaires de pèlerinage	43
Travail manuel	35
Communications sociales (publications, radio, télévision)	31

Tableau n. 5

missions *ad gentes* et au service des Filles de la Charité. Les augmentations les plus importantes sont ceux qui sont dans les paroisses missionnaires et les diverses aumôneries. On doit remarquer le nombre toujours faible de confrères consacrés aux missions populaires.

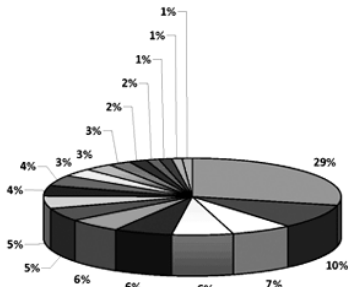
Les tableaux nn. 6 et 7 montrent la répartition des ministères en pourcentage. Comme nous le notons, ils n'ont pas beaucoup changé

Ministères 2009



- Paroisses - 29%
- Retraités, malades, convalescents - 11%
- Missions en paroisses ou districts - 7%
- Ecoles (primaire, secondaire, supérieure, professionnelle) - 6%
- Formation des nôtres exclusivement - 5%
- Mission Ad Gentes - 5%
- Administration - 5%
- Filles de la Charité (Directeur, aumônier) - 4%
- Séminaires et formation des clercs - 4%
- Etudes spéciales - 4%
- Autres - 4%
- Aumôniers: militaires, immigrants, hôpitaux, associations - 4%
- Paroisse Missions (populaires) aux fidèles - 3%
- Aumôniers: Groupes de laïcs vincentiens - 2%
- Service direct des pauvres - 2%
- Sanctuaires de pèlerinage - 2%
- Travail manuel - 1%
- Communications sociales (publications, radio, télévision) - 1%

Ministères 2003



- Paroisses - 29%
- Retraités, malades, convalescents - 10%
- Missions en paroisses ou districts - 7%
- Ecoles (primaire, secondaire, supérieure, professionnelle) - 6%
- Formation des nôtres exclusivement - 6%
- Mission Ad Gentes - 6%
- Administration - 5%
- Filles de la Charité (Directeur, aumônier) - 5%
- Séminaires et formation des clercs - 4%
- Etudes spéciales - 4%
- Autres - 3%
- Aumôniers: militaires, immigrants, hôpitaux, associations - 3%
- Paroisse Missions (populaires) aux fidèles - 3%
- Aumôniers: Groupes de laïcs vincentiens - 2%
- Service direct des pauvres - 2%
- Sanctuaires de pèlerinage - 1%
- Travail manuel - 1%
- Communications sociales (publications, radio, télévision) - 1%

Tableaux nn. 6 et 7

ces dernières années, ce qui peut indiquer la continuité, mais aussi le peu de flexibilité et de disponibilité des confrères à déployer des ministères différents de ceux qu'ils n'avaient plus développé depuis six ans.

Les mouvements des confrères des provinces

Nous avons remarqué une baisse progressive du nombre de confrères de la C.M. ces six dernières années. Nous cherchons à comprendre à quoi est due cette diminution. J'imagine que pour chacun de nous les raisons à cette baisse doit être attribuée au nombre de décès des Provinces d'Europe et d'Amérique du Nord, qui ne sont pas compensées par les nouvelles incorporations, provenant surtout des Provinces d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine. Les choses en réalité, ne sont pas exactement ainsi. Le prochain graphique sur les mouvements des confrères nous aidera à mieux le comprendre.

Le tableau n. 8 fournit de précieuses informations, que ce soit les mouvements dans les Conférences, soit au niveau général. Commen-

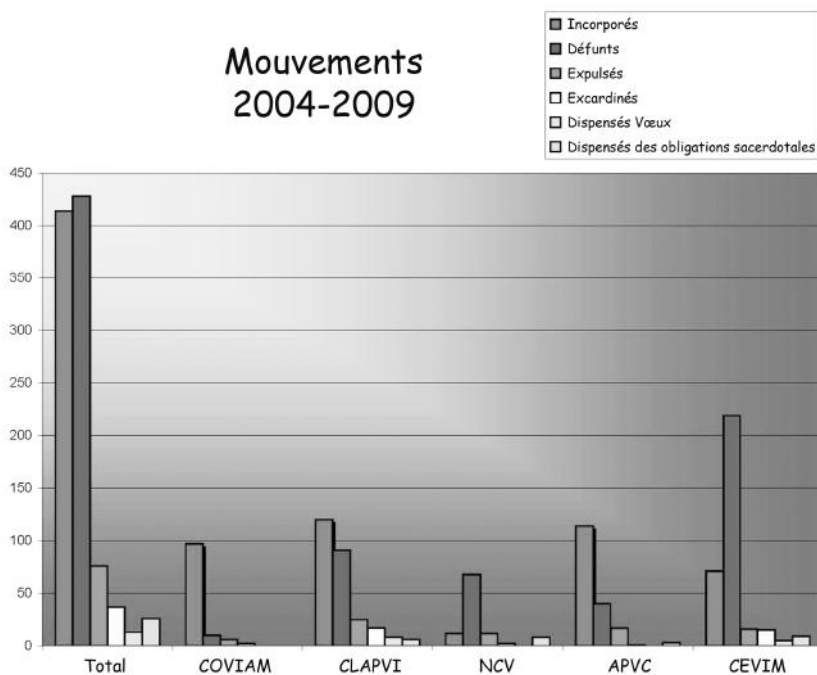


Tableau n. 8

çons par quelques remarques tristes sur les Conférences, en nous limitant au rapport : nouveaux membres/décès. Mais je dois d'abord préciser que j'ai inséré les données du Cameroun et du Vietnam, régions de la Province de Paris, respectivement sur la COVIAM et l'APVC et non sous la CEVIM, pour avoir un tableau correspondant davantage à la réalité. De la même façon, les données relatives à la Belgique, région du Congo, ont été insérées sous la CEVIM et non sous la COVIAM.

- La COVIAM. A un très bon résultat : 97 nouveaux incorporés et 10 confrères décédés.
- La CLAPVI aussi a un rapport incorporés-confrères défunts positif, bien qu'à un moindre degré : 120 nouveaux membres pour 91 défunts.
- Dans la NCV le rapport est inverse : pour à peine 5 nouveaux incorporés ces six dernières années, il y a 15 confrères décédés.
- L'APVC a eu ces six dernières années un résultat positif : 114 nouveaux membres et 40 confrères décédés.
- Enfin la CEVIM : où la proportion entre les incorporés et les nouveaux membres est microscopique : 71 incorporés pour 219 confrères décédés.

Si nous nous arrêtons maintenant sur la colonne des totaux au niveau mondial, nous notons que entre la première colonne, celle des incorporés, et la seconde, celle des défunts, la différence est minime : il s'agit d'environ 14 confrères en moins 428 morts et 414 incorporés. Ceci signifie, que si nous devons considérer le nombre des incorporés et celui des défunts ces six dernières années, la Congrégation au niveau mondial, reste presque stable pour ce qui est du nombre de ses membres. A quoi devons-nous, pour une grande part, le résultat négatif (6162 confrères) ? Aux autres quatre colonnes : les expulsés, les incardinés dans les diocèses, les dispenses des vœux pour les frères et les étudiants, les dispenses des obligations sacerdotales (A.O.O.), autrement dit les retours à l'état laïc. Ce sont eux et non les morts, les raisons qui contribuent de façon la plus notable à la baisse du nombre de membres de la Congrégation de la Mission. C'est sur ces raisons que je vais tenter de porter maintenant votre attention, à l'aide du prochain tableau.

Ce tableau n. 9 montre de façon détaillée, les diverses formes de « sortie » des confrères de la Congrégation. Pour cela j'ai mis le titre « OUT ». Donc, dans les six dernières années ont été expulsés (ipso facto ou par un procès) 72 confrères ; 37 confrères ont été excardinés de la C.M. et incardinés dans un diocèse. 13 frères et étudiants ont reçu du Supérieur Général la dispense des vœux ; 26 confrères ont reçu du Saint-Siège la dispense des obligations sacerdotales (la cause de retour

Sorties 2004-2009

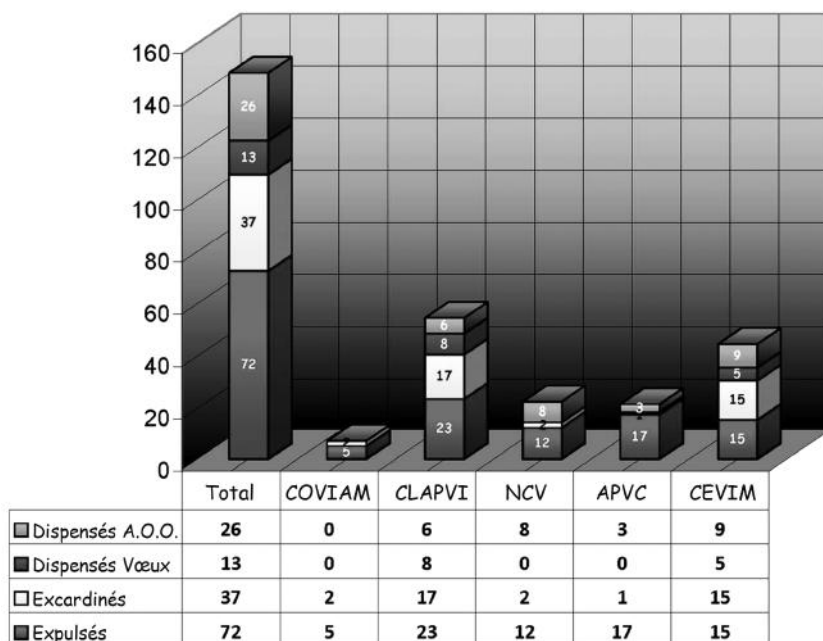
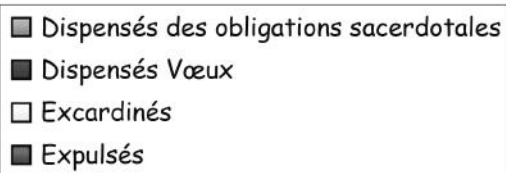
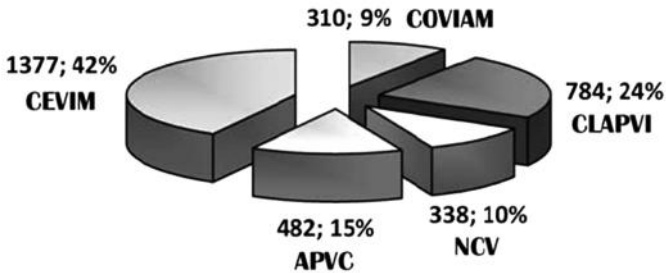


Tableau n. 9

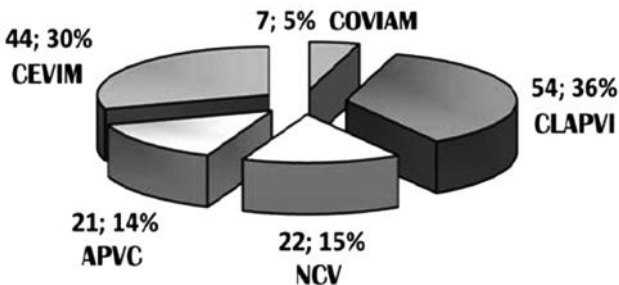
à l'état laïc). Le total des OUT et de 148 confrères. La distribution dans les Conférences n'est pas identique : on constate le chiffre très bas de la COVIAM (2 incardinations et 5 expulsés), au nombre significatif de la CLAPVI (23 expulsés, 17 incardinés, 8 dispenses de vœux, 6 dispenses AOO). Et les chiffres plus mesurés de la NCV, l'APVC et CEVIM. Il est surprenant que la CLAPVI ait enregistré le nombre absolu le plus grand de sorties de la Congrégation, plus grand même que la CEVIM, qui compte bien plus de membres. NVC et APVC ont enregistré un nombre presque identique de sorties.

Notons aussi, que le phénomène de l'incardination dans les diocèses est presque inexistante en Afrique, aux USA et en Asie-Pacifique, tandis qu'elle est considérable en Amérique Latine, et dans une mesure proportionnellement moindre en Europe.

Pourcentage par Conférence sur la totalité des membres de la C.M. en 2009



Pourcentage par Conférence sur la totalité des sorties 2004-2009



Tableaux nn. 10 et 11

Voyons maintenant nos tableaux nn. 10 et 11 pour montrer à quel pourcentage les Conférences ont contribué au total des sorties de la Congrégation de 2004 à 2009. A titre d'exemple j'ai rapproché la portion qui indique le pourcentage des diverses Conférences face au total des membres en 2009. Nous remarquons que :

- La CEVIM a contribué avec 42% au nombre total des confrères de la C.M., mais seulement 30% des sorties de la C.M. des six dernières années proviennent de cette Conférence.
- La COVIAM a contribué avec 9% du nombre total des confrères, tandis que les sorties n'ont été que 5% de l'ensemble.
- Pour ce qui regarde l'APVC, les 15% du total des confrères en 2009 proviennent de cette Conférence, de laquelle n'est survenu que 14% des sorties durant ces six ans.

Mouvements 2004-2009

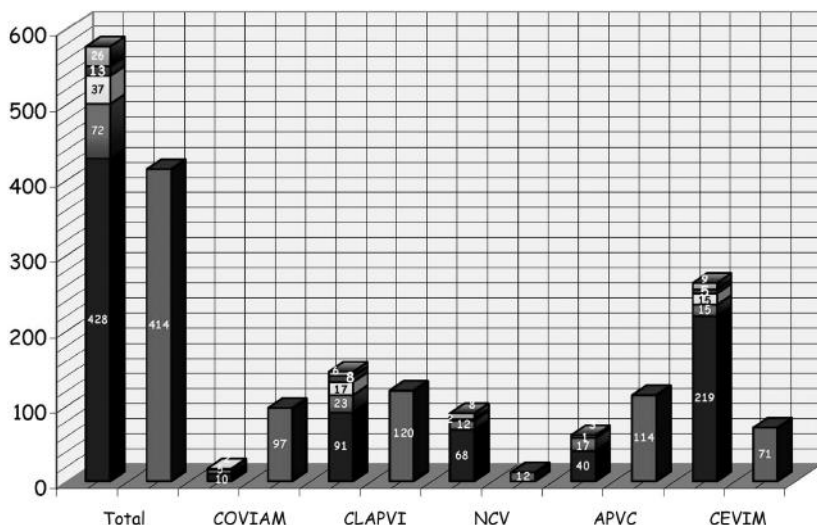


Tableau n. 12

- 338 confrères de la NCV constituent 10% du total des membres et 22 sorties équivalent à 14%.
- Enfin, de la CLAPVI est venu en 2009 24% du total des membres, mais aussi 36% de toutes les sorties de ces six dernières années.

Prouvons maintenant en empilant nos colonnes du tableau n. 12: voilà ce que nous obtenons si nous ajoutons le nombre de défunts aux diverses sorties des années 2004 à 2009. Le graphique met clairement en évidence le résultat négatif du nombre de confrères au terme des six années écoulées. Le tableau montre aussi comment CLAPVI qui avait un résultat positif dans ce qui est le rapport défunts-nouveaux membres, a cependant eu une perte plus forte que le nombre d'entrées de 2004 à 2009.

Tableau des absents

Dans ces tableaux nn. 13 et 14, mis à jour en juin de cette année, se révèle le nombre de confrères absents dans chaque Province, selon le type d'absence: absents avec la permission du Visiteur (art. 62 § 2 des *Constitutions*); les absents avec la permission du Supérieur Général (art. 70 des *Constitutions*) absents avec permission *ad experimentum*, en vue de l'incardination dans un diocèse; absents illégitimes; OUT non officiels, que ce soit des confrères absents qui n'apparaissent pas dans le catalogue, mais qui n'ont pas été officiellement démis et qui demeurent juridiquement membres de la CM. Il est important de se souvenir de ceci, parce que la Congrégation demeure normalement responsable de ces confrères et de leurs éventuels comportements pénalement répréhensibles.

Pratiquement, les tableaux reportent en même temps le total de confrères de chaque Province et le pourcentage des confrères absents dans chaque Province.

Quelques observations générales:

1. Toute cette classification des absences devrait être temporaire et se conclure d'une façon ou d'une autre:

- Les deux premiers types d'absence (permission du Visiteur et la permission du Supérieur Général) devrait être provisoire, en vue de la réintégration du confrère dans la vie communautaire lorsqu'est caduc la permission donnée. Malheureusement l'expérience montre que ces situations finissent par être l'anti-chambre vers le quatrième type d'absence, l'illégitime.
- Le troisième type d'absence (avec une permission *ad experimentum*) devrait durer au maximum cinq ans, et devrait se conclure seulement par une incardination. Ce n'est pas ce qui souvent survient: nous avons eu des confrères qui après neuf ans de travail *ad experimentum* dans un diocèse n'ont pas encore été incardinés par l'évêque.
- Le quatrième et le cinquième type d'absence (illégitimes) devraient être régularisés par le processus de réintégration ou d'expulsion. En réalité la plus grande partie de ces confrères restent dans les limbes de l'absence illégitime.

2. On assiste souvent à un « ballet » des confrères d'un type d'absence à l'autre: on commence une année avec la permission du Visiteur, on continue avec la permission du Supérieur Général et on termine avec une permission *ad experimentum* pour déboucher sur une absence illégitime. Je me demande si ce balais est inévitable ou s'il est possible d'agir pour inverser le processus et récupérer le confrère dans la communauté.

ABSENCE par PROVINCE - Situation jusqu'en juin 2010										
PROVINCE	Total Membres Prov.	Perm. Visiteur	Perm. Sup. Gen.	Perm. Ad exper.	Absence illégitime	Out non officielle	TOTAL	Sigle Prov.	%	
COVIFAM										
Congo	43	1			1		2	CNG	4,65	
Ethiopie	45				2		2	AET	4,44	
Madagascar	86				5		5	MAD	5,81	
Mozambique	22					1	1	MOZ	4,55	
Nigeria	75			1			2	NIG	2,67	
Saint Justin de Jacobis	41				1		1	SJJ	2,44	
TOTAL	312	1	1	1	9	1	13		4,17	
NGV										
USA Orientale	146		1		5	4	11	ORL	7,53	
USA Nouvelle Angleterre	27						0	NAN	0,00	
USA Occidentale	161				3	4	7	OCC	4,35	
TOTAL	334	1	1	0	8	8	18		5,39	
PROVINCE	Total Membres Prov.	Perm. Visiteur	Perm. Sup. Gen.	Perm. Ad exper.	Absence illégitime	Out non officielle	TOTAL	Sigle Prov.	%	
CLAPVI										
Amérique Centrale	48	3		1	6		11	AMC	22,92	
Argentine	43	1			2		3	ARG	6,98	
Brazil - Curitiba	70				6	5	11	CUR	15,71	
Brazil - Fortaleza	41				2	1	3	FOR	7,32	
Brazil - Rio de Janeiro	73	1			5		6	FLU	8,22	
Chili	21						1	CHI	4,76	
Colombie	163	2		7	27	3	39	COL	23,93	
Costarica	15						0	COS	0,00	
Cuba	9						0	CUB	0,00	
Equateur	30			1	4	2	7	AEQ	23,33	
Mexique	100		1		16		17	MEX	17,00	
Pérou	52	1			3		4	PER	7,69	
Puerto Rico	60	2					3	POR	5,00	
Venezuela	52	1		1	4		6	VEN	11,54	
TOTAL	777	11	3	10	76	11	111		14,29	

Tableau n. 13

PROVINCE	Total Membres Prov.	Perm. Visiteur	Perm. Sup. Gen.	Perm. Ad exper.	Absence illégitime	Out non officielle	TOTAL	Stige Prov.	%
APIV									
Australie	51	1		1		1	3	AUL	5,88
Chine	33						0	SIN	0,00
Philippines	106	1		1	7	1	10	PHI	9,43
Inde Nord	92				2		2	INS	2,17
Inde Sud	103						0	INM	0,00
Indonésie	96				2	2	4	IDS	4,17
TOTAL	481	2	0	2	11	4	19		3,95
PROVINCE	Total Membres Prov.	Perm. Visiteur	Perm. Sup. Gen.	Perm. Ad exper.	Absence illégitime	Out non officielle	TOTAL	Stige Prov.	%
CEVIM									
Autriche	18						0	AUS	0,00
Belgique	7						0	BEL	0,00
France - Paris	165	1		1	4		6	PAR	3,64
France - Toulouse	59	1			2		3	TOL	5,08
Allemagne	19						0	GER	0,00
Irlande	58						0	HIB	0,00
Italie - Naples	49	1			1		1	NEA	2,22
Italie - Rome	49						1	ROM	2,04
Italie - Turin	67	1	1				2	TAU	2,99
Hollande	42						0	HOL	0,00
Orient	36						0	ORI	0,00
Pologne	289	1			9		11	POL	4,09
Portugal	50		1		4		5	LUS	10,00
Saints Cyrille et Méthode	25						0	SCM	0,00
Slovaquie	37	2			1		3	SLK	8,11
Slovénie	52						0	SLN	0,00
Espagne - Barcelone	42						0	BAR	0,00
Espagne - Madrid	111		1	1	1		3	MAT	2,70
Espagne - Salamanque	84	2	1		2	5	10	SAL	11,90
Espagne - Sonogesse	113				3		3	CAF	2,65
Hongrie	10						0	HUN	0,00
TOTAL	1358	9	4	2	27	6	48		3,53
SUMMA OMNIVM	3262	24	9	15	131	30	209		6,41

Tableau n. 14

Il y a une certaine confusion, parfois, de la part des Visiteurs sur les divers types de permission. Il est utile de se souvenir que les permissions données par les Visiteurs NE peuvent jamais être *ad experimentum*, en vue de l'incardination d'un confrère. Le Supérieur Général seul peut donner de telles permissions. Il arrive même que les Visiteurs offrent, donnent des permissions d'absence verbalement.

Ce premier tableau met en évidence la différence de pourcentages des confrères absents dans les trois conférences : la CLAPVI a en fait un pourcentage d'absence triple que la COVIAM et presque le triple de la NCV. Précisément, l'Amérique Centrale, la Colombie et l'Equateur ont un pourcentage de confrères absents supérieur à 20% de leurs membres.

Venons maintenant au tableau n. 14, avec les confrères absents demeurant dans la Province.

- Ceux qui ont le pourcentage le plus bas est : en particulier la CEVIM qui a le pourcentage d'absence le plus bas de toutes les autres Conférences, parce qu'elle est la Conférence la plus nombreuse en nombre de confrères.
- Arrêtons-nous un moment sur le nombre total des confrères absents : ils sont 209. Soit la seconde « Province » la plus nombreuse de la Congrégation, après la Pologne.

Étudiants admis durant les six dernières années

Dans ce dernier tableau n. 15 nous voyons la progression des étudiants admis dans la Congrégation durant ces six dernières années. Les données ont été transmises par les Provinces dans leur rapport annuel. Leur crédibilité est relative, parce que certaines Provinces parfois comptent parmi les étudiants admis ceux qui n'ont pas encore fait le séminaire interne. Il est toutefois certain, que le nombre des admis durant les six dernières années à diminué.

Quelques observations pour conclure

A la fin de ce parcours, sur les données statistiques de la C.M. durant les six dernières années, je me hasarde à faire quelques observations finales :

- Le nombre de confrères continue à diminuer. Les nouvelles entrées ne sont pas parvenues à compenser les pertes. Le résultat négatif cependant, n'est PAS dû, aux morts même s'ils dépassent de peu le nombre de nouvelles entrées, mais aux sorties de la Congrégation. Et cette constante, même si le terme est déjà dépassé, c'est « une hémorragie » qui fragilise la Congrégation. Rien ne peut être fait face à la mort des

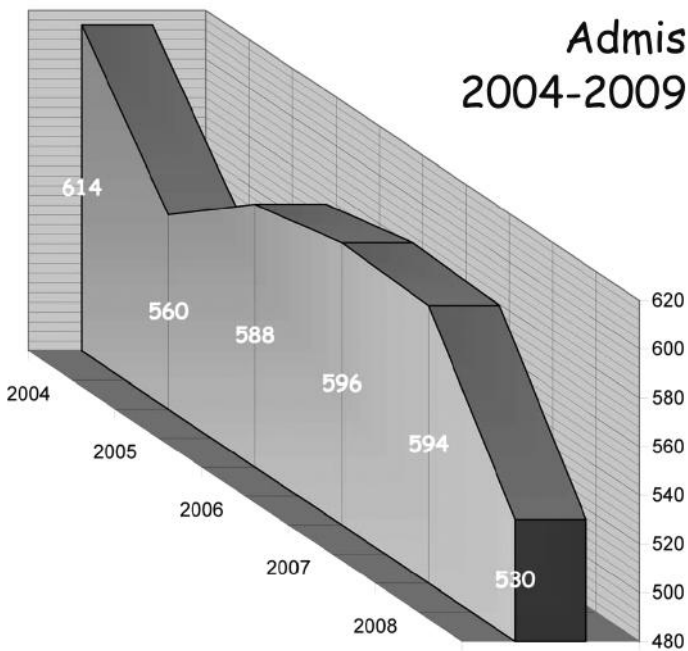


Tableau n. 15

confrères, mais nous sommes certainement appelés à nous atteler à freiner l'hémorragie des sorties.

- Les expulsions et les dispenses sont des épreuves visant à assainir et régulariser les situations que le temps compromet et pour lesquelles il n'existe réellement plus aucune autre alternative. Elles ne sont bien souvent que l'acte de conclusion de processus longs et douloureux. Il serait bon donc d'agir dès le début, pour prévenir la possible « fuite » de la Congrégation. Particulièrement, il me semble, il serait bien de travailler à renforcer dans la formation initiale le sens de l'appartenance à la communauté, en valorisant l'approfondissement de la signification de notre vœu de stabilité. Cela est nécessaire lorsque l'on constate le flux migratoire d'un nombre considérable de confrères vers les diocèses.
- Le chapitre des confrères absents mérite une attention particulière. Rares sont les cas de retour en communauté. De fait, l'issue la plus fréquente de ces situations est trop souvent la sortie de la communauté. Permettez-moi d'encourager à ne pas considérer trop légèrement lorsqu'un confrère demande une permission d'absence qui ne soit destiné à une sortie de la

communauté. Il me semble qu'un accompagnement personnel adéquat peut dans plusieurs cas aider au retour du confrère, avec en plus un plus grand attachement à sa vocation vinctienne. La proportion de vocations encore élevée n'autorise pas que nous justifions un manque d'attention aux confrères déjà dans la communauté.

- Nous sommes heureux que parmi les recommandations du Supérieur Général à l'administration à venir, il y ait celle d'avoir un Assistant Général chargé de suivre les confrères en difficulté et la formation initiale et permanente. Je crois que les dimensions du phénomène des assistants et des sorties ne nous permettent plus de solutionner tous les « cas personnels ». Ceci exige une charge et une attention à tous les niveaux qu'ils soient locaux ou généraux.
- Saint Vincent écrivait à notre confrère Giovanni Marin, le 2 septembre 1646 :

« Les œuvres de notre Seigneur ne se font pas tant par une multitude d'œuvres, que par la fidélité d'un petit nombre qu'Il appelle ».

Donc, lorsque nous parlons d'une crise dans la Congrégation aujourd'hui, nous devrions penser non pas tant à une diminution de vocations, mais davantage à un manque de persévérance dans la vocation vinctienne. C'est la fidélité à l'appel dans la Congrégation de la Mission qui souffre d'une crise, parfois dramatique. Les raisons de cette perte de perception de la valeur de la fidélité sont diverses. Je peux penser, juger les lettres qui arrivent à la Curie, dans diverses situations où les confrères préfèrent être de « francs tireurs » parce qu'ils sentent, à tort ou à raison, que leur créativité est mortifiée s'ils demeurent en communauté. Pour cela je trouve providentiel que l'expression clef de cette Assemblée Générale soit : « Fidélité créatrice ». Il est significatif que ces deux termes doivent se combiner ; la créativité n'est pas opposée à la fidélité. Il est opportun de confirmer et de faire clairement apparaitre qu'il est possible d'être créatif dans la communauté. Qu'un confrère n'a pas besoin de s'éloigner, ou se préparer à sortir de la Congrégation pour pouvoir exprimer les talents que le Seigneur lui a donné.

Comme nous l'avons perçu dans la chanson d'hier : « Que tous ceux qui viendront après nous soient encore fidèles ». C'est mon espérance et ma prière : que nous puissions être fidèles à Dieu que nous a appelés ; fidèles à la communauté dans laquelle Dieu nous a appelés et fidèles certainement à la mission qu'Il nous a confiée.

Je vous remercie pour votre aimable attention.